

Membres du Conseil d'administration présents : Florence Baillon, Gaëlle Barré, Nathalie Bonneau, Medhi Benlahcen, Michèle Bloch, Yamine Boudemagh, Elisabeth Kanouté, Claudine Lepage, Virgile Mangiavillano, Morgane Marot, Gérard Martin, Philippe Moreau, Stéphane Mukkaden, Virgile Mangiavillano, Chantal Picharles.

Membres du Conseil d'administration présents via SKYPE : Laure Pallez, Charles Roméro.

Membres du Conseil d'administration excusés : Djamel Bekkai, Florian Bohême (procuration), Nicole Galeazzi (procuration), Olivier Jouis (procuration), Laure Pallez (procuration) Charles Roméro (procuration).

Invités présents : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Khadija Belcaid, Jean-Daniel Chaoui, Jean-Philippe Grange, Fwad Hasnaoui, Annie Michel, Louis Sarrazin, Pascale Seux, Martine Vautrin Jedidi, Richard Yung.

Permanents du siège présents : Isabelle Chardonnet, Simon Holpert.

Claudine Lepage ouvre le Conseil d'Administration à 10 H

Activités du bureau et du siège

Le secrétaire général présente la synthèse des activités de l'association depuis septembre 2017

- **Affaires sociales** : Martine Djedidi fait le point sur la commission permanente pour la protection et l'action sociale (CCPAS) qui s'est tenue le 9 mars 2018. Elle y représentait l'AFE ; l'association y était représentée pour la première fois par Elisabeth Kanouté.

Martine note la baisse de très nombreux taux de base qui peut aller jusqu'à 40 euros par mois. Il faut prévoir de nouvelles baisses pour l'année 2019, un plan quinquennal est prévu qui ne laisse pas de place à l'optimisme. Un nouveau logiciel permet de calculer le taux de base le plus adéquat en fonction du taux de change et du niveau de vie. La baisse est importante - jusqu'à 40 euros / mois – et tous les postes ont demandé une augmentation du taux de base.

→ le CR de la CCPAS sera envoyé aux sections dans les meilleurs délais.

France Horizon : Marie-Pascale Avignon, vice-présidente de France Horizon, avait espéré que le projet de structure spécifique d'accueil et d'accompagnement au retour des Français de l'Étranger se réalise mais, concrètement, ce sera difficile à mettre en place par manque de financement et donc de personnels. Après coup, nous avons eu quelques soupçons de captation possible par le privé. Elle rappelle que pour toute démarche de rapatriement aux frais de l'Etat (personne âgée indigente, malade...) il est obligatoire et indispensable de s'adresser d'abord au Consulat, lequel transmet le dossier au MEAE qui, en cas d'accord pour un rapatriement, saisit France Horizon. Il ne faut surtout pas se laisser intimider par les réticences du Consulat. Il est très important de bien encadrer et organiser le retour en amont, pour faciliter l'insertion. Par ailleurs France Horizon ne peut pas prendre en charge les malades problématiques ou psychiatriques, ses locaux ne s'y prêtent pas, elle n'a pas de structure spécifique pour eux.

→ Claudine Lepage lui suggère de réactualiser une fiche sur la problématique des démarches. Cette fiche sera relayée sur le site, les réseaux sociaux et sera diffusée à tous les Conseillers consulaires et présidents de section.

- **Facebook et Twitter** : Gérard Martin fait remarquer que nous avons besoin de modérateurs pour ces réseaux sociaux pour faire de la veille d'infos concernant les Français de l'étranger et FdM-adfe. Il est décidé que Charles, Gaëlle et Stéphane feront la veille Twitter. Yamine et Virgile s'occuperont de Facebook.

Michèle Bloch rappelle que les pages facebook des différentes sections renvoient très souvent les infos sur le site Fdm-adfe.

Gaëlle : ces réseaux spécifiques locaux Français de l'étranger doivent être vus comme une opportunité pour les Fdm-adfe locales de se faire connaître.

Simon Holpert : l'association est très présente sur FB et Twitter. Quand des infos sont relayées au niveau local, il est toujours bien de rappeler qu'elles viennent de Fdm-adfe.

Gérard Martin demande si on pourrait rédiger un message à envoyer à toutes les sections. Que chaque section (+ CC) s'abonne à toutes les pages de tous les autres.

Simon fait remarquer qu'il serait bien d'aider les sections à convertir leurs pages « groupe » en page « classique ».

Morgane Marot félicite pour le dynamisme des réseaux sociaux. Il faudrait aussi réfléchir au contenu.

Virgile confirme les propos de Morgane. Il propose d'élaborer une "charte numérique" Fdm-adfe, à envoyer aux sections, pour leur préciser ce qu'il faudrait faire, le cas échéant les aider : c'est le rôle du pôle technique.

Communication interne avec les sections

Les événements des sections sont relayés sur nos réseaux sociaux et Simon Holpert travaille avec certaines sections pour faciliter l'organisation d'événements en y intégrant des partenaires divers.

Magazine Français du monde

Les retours du magazine sur les Solidarités et sur les Femmes sont positifs et le magazine gagne en visibilité sur de nombreux sites et dans de nouveaux lieux à travers le monde.

Le site internet

Simon Holpert - Depuis le début de l'année nous avons beaucoup travaillé sur le magazine consacré aux femmes : pendant 10 semaines, des livres et des films sur ce thème ont été mis en avant sur le site internet et relayé sur les réseaux sociaux. Actuellement nous travaillons sur la francophonie, cet été nous publierons des articles sur divers pays /villes où Fdm-adfe est implantée, pour avoir les remontées sur les thématiques actuelles dans ces pays / villes.

Point financier

Michèle Bloch

- la subvention est reconduite au même niveau que l'année dernière (100 000 euros), de même que le don de la Banque Atlantique (7 500 euros).

- Notre budget 2017 en cours de finalisation devrait être en déficit de 27 000 euros, comme il était prévu. En cause, l'augmentation des frais de communication, le coût financier du départ d'une collaboratrice et la baisse de la contribution des parlementaires (nous n'avons plus de députés).

- Nous pouvons compter sur le soutien et l'aide de nos quatre sénateurs.

- Cette année 2018, nous diminuerons les dépenses de communication. En conséquence, nous ne participerons pas à Forum Expat dont le rapport coût/retombées n'est pas concluant.
- le Gestionnaire de l'immeuble renouvelle le bail avec une forte hausse (+12%). Recherche de nouveaux bureaux en parallèle des négociations avec le bailleur pour diminuer la note. A noter que le loyer est dans les prix du marché. Gérard Martin a adressé des courriers aux Présidents de l'UMR et de la Mutualité Française pour demander leur soutien dans la négociation. En attente de réponse...
- Un certain nombre de CC n'ont pas encore réglé leur contribution pour le 2ème semestre 2017. Une relance va être faite.
- Publicité : Il va nous falloir intensifier la recherche de sponsors en leur proposant, outre les espaces actuels, des pastilles publicitaires sur le site internet.
- Claudine Lepage rappelle que pour le colloque sur « l'enfance dans l'expatriation », qui se tiendra le 5 octobre au sénat, elle a saisi la commission d'éthique du sénat pour savoir s'il était possible de régler les frais de location de la salle sur ses indemnités de mandat. Si cela n'est pas possible, c'est Français du monde qui assurera la location. Claudine nous informe que Laurence Rossignol est à priori d'accord pour clore le colloque.

Vie des sections

1) Sénégal (le dossier a été envoyé aux administrateurs)

Gérard Martin rappelle rapidement toute la saga Alvarez. Il donne les dates des procès qu'Alvarez a perdus contre Fdm-adfe (coûts d'avocat pour Fdm-adfe : 7 800 euros). Saga terminée en 2016 avec rejet du pourvoi en cassation. Dédommagement pour Fdm-adfe : 5 264 €uros. Il a fallu bagarrer pour les obtenir. Alvarez a fini par payer suite au commandement qui lui a été adressé. Alvarez pense que maintenant qu'il a payé, il peut être réintégré. Est toujours très actif au Sénégal : section de Dakar et surtout Saly. Actuellement, les statuts stipulent que le président de Saly doit être de Dakar. Question de savoir si on fait droit à la demande de réintégration d'Alvarez. Position du BN : un peu trop tôt. Jean-Daniel Chaoui demande ce qui se passe si une section locale refuse une adhésion. Gérard Martin répond que la section doit motiver son refus et que la personne refusée peut saisir le national.

→ Le CA décide à l'unanimité (moins une voix) de surseoir à la réintégration de Richard Alvarez.

2) Tokyo (le dossier a été envoyé aux administrateurs)

Gérard Martin expose les faits. Position du BN. Impossible de contraindre la section à tenir une nouvelle AG, d'autant plus que la section fonctionne très bien. Essentiellement problèmes de personnes, politiques.

→ Le BN recommande à Matthieu Seguela et aux contestataires de constituer un dossier en recours auprès de la CNC (Commission nationale des conflits).

3) Annaba (le dossier a été envoyé aux administrateurs)

Gérard Martin résume la situation.

Fwad complète : Il a une responsabilité morale. Mis la section en place, avec bonnes pratiques. Avait imposé le non cumul des mandats : dès qu'un Président est élu conseiller consulaire ou autre, il ne

peut plus rester président de section. Ça marche à Alger, Oran, plus ou moins à Constantine. Pas à Annaba. Quand l'ancienne présidente, élue CC, a démissionné de la présidence, cela a aiguisé les convoitises, parmi des gens totalement inconnus auparavant. Le Président actuel, Sofiane, refuse les renouvellements d'adhésions d'adhérents de longue date. La section ne fonctionne plus, elle ne fait plus rien. Ne respecte pas la confidentialité des délibérations en Comité Consulaire. 300 adhérents annoncés. Collusions avec l'UFE. L'AG n'a pas été convoquée.

Gérard propose d'envoyer un ultimatum pour l'organisation d'une AG. Si le bureau actuel ne le fait pas, le siège convoquera lui-même une AG. Les personnes exclues ou dont la réadhésion a été refusée peuvent saisir le BN, qui peut saisir la commission des conflits. Le BN a décidé lors de sa réunion du 27 janvier 2018 d'exclure le secrétaire général d'Annaba.

→ Le BN, soutenu par le CA, exige la tenue d'une nouvelle AG de la section avant le 15 avril.

→ Le BN recommande à Zoubeida Mecheri de constituer un dossier de recours à la CNC (Commission nationale des conflits) concernant son exclusion

→ Le BN procède à l'exclusion de Smail Abdeladim suite à ses propos injurieux et mensongers tenus à l'égard du SG.

Point sur l'AG et le renouvellement du CA

° Questionnaire de Florence Baillon sur l'AG

Très peu de réponses (13).

- La journée portes ouvertes - très bien mais la majorité souhaite qu'elle reste ouverte uniquement aux sections, aux nouveaux adhérents et aux CC.

- Ateliers : forte demande, notamment sur le numérique, avec des experts externes, avec associations tierces. Demande de plus de temps pour mise en pratique ce qui se fait dans l'atelier numérique. Pour échanges par zones géographiques, penser à un fil conducteur pour éviter la dispersion. Diffusion souhaitée d'un compte-rendu des échanges

- AG proprement dite : interventions des représentants d'associations externes appréciées, mais limiter à deux.

Souhait de transmission en live via YouTube des débats. Problème de la confidentialité des débats, il faudrait donc que cela se fasse par un réseau sécurisé.

Les moments de convivialité sont très appréciés ; prévoir un temps plus long pour le déjeuner et si possible un buffet pour le dîner festif, ce qui permettrait aux convives de se déplacer.

- Claudine Lepage remercie Florence pour ce questionnaire. Elle fait remarquer combien il est dommage que si peu de gens aient répondu. Retient l'intérêt pour les portes ouvertes, effectivement très utiles. L'an dernier, les institutionnels ne sont pas venus (Bouchard, Warnery), car devoir de réserve en période électorale (élection sénatoriale). La visite du ministre est importante, car il peut ainsi mieux connaître les Français de l'étranger.

Gaëlle demande que les réponses au questionnaire soient mises en ligne => sera fait.

♦ AG 2018

- Gérard Martin : elle se tiendra au CISP comme l'an dernier, le **vendredi** 24 août 2018 (et non pas le samedi). On va étudier la possibilité d'organiser un buffet pour le soir. Il est prévu, si possible, une intervention de la CIMADE

- Simon Holpert : Solidarité laïque a édité un jeu sur les droits de l'enfant. Pourrait être présenté.

- donner un questionnaire aux participants sur l'AG le jour de l'AG pour avoir leur avis

Dossier Yamine Boudemagh

- Gérard Martin expose les faits.
- Yamine explique : il a écrit un article pendant la campagne, sur les députés, dans lequel il demandait comment Mariani utilisait ses crédits collaborateurs. Il n'a pas été insultant ni diffamant. Un article de Mariani est paru dans Le Petit Journal, dans lequel Mariani insulte Yamine. Le jour même, Yamine a demandé au journaliste de retirer le passage avec insultes, ce qui a été refusé. Ensuite, par avocat, Yamine a demandé le retrait de l'article du site. Pas de réponse. Il a donc porté plainte devant tribunal thaïlandais. Le juge a proposé une conciliation à laquelle le journaliste du Petit Journal ne s'est pas présenté. Il a voulu porter plainte. Le juge a accepté la plainte. Le journaliste "pourrait publier un communiqué d'excuses". Mais c'est trop tard. Sur le fond, pas matière à discussion. Un journaliste n'a pas à insulter un lecteur. Yamine fait remarquer qu'il a le soutien de la section de Thaïlande et qu'il a été réélu Président de la section.
- Gérard précise que le BN critique le fait qu'un journaliste soit attaqué pour avoir simplement rapporté des propos tenus par un tiers. Gérard rappelle à Yamine que le BN est l'organe de décision de l'association.
- Claudine explique pourquoi elle est intervenue auprès de Mariani suite au premier article de Yamine l'incriminant : elle indiquait à Mariani que le siège de Fdm-adfe n'était pas solidaire de Yamine. Celui-ci avait écrit en tant que Fdm-adfe Thaïlande et membre du CA, voulait préciser que ses propos l'engageaient lui en tant que personne, mais pas en tant que Fdm-adfe. La question n'est pas de savoir si on est d'accord ou pas avec Mariani.
- Yamine explique qu'il a attaqué le journaliste parce que la loi thaïlandaise sanctionne celui qui transmet des insultes. Il cite article 8 de la charte de Munich. Explique concurrence entre Le Petit Journal (financé par des annonceurs et des sponsors), et Asialyst (<https://asialyst.com/fr/>).
- Michèle Bloch résume l'affaire : Fdm-adfe, dont Yamine est le porte-parole, membre du CA, attaque un journaliste, dans un pays où ce dernier risque des sanctions très sévères. Fdm-adfe ne peut absolument pas s'y associer. Il aurait attaqué Mariani en France, le BN et le CA n'auraient pas eu à intervenir et auraient même pu le soutenir...
- Mehdi Ben Lahcen demande à Yamine : pourquoi ne pas avoir porté plainte contre Mariani en France ?
- Yamine répond : parce que je n'avais pas son adresse... Il ajoute que la loi thaïlandaise est d'inspiration française. En France la diffamation est un délit, en Thaïlande un crime.
- Gérard : le BN se désolidarise de Yamine, et lui demande de retirer sa plainte eu égard aux risques encourus par le journaliste. Si Yamine avait attaqué Mariani devant les tribunaux français, le CA aurait pu le soutenir dans sa démarche.
- Yamine répond qu'il n'y a aucun risque que le journaliste aille en prison.
- Gérard demande au CA de voter sur la position du BN qui demande Yamine de retirer sa plainte. Le CA soutient le BN moins une abstention.
- Yamine explique qu'il ne peut pas retirer sa plainte. Il pourrait faire un compromis qui devrait être validé par le juge, mais il ne le veut pas.

- Morgane Marot : est-ce que, dans ses attaques contre Mariani, puis dans sa plainte contre le journaliste, Yamine a ou non engagé l'association. Maintenant que le CA a voté, qu'est-ce qu'il propose ?

→ Le CA demande à Yamine Boudemagh de retirer sa plainte.

POINT SUR LES RÉFLEXIONS EN COURS

♦ A.F.E.

- Gérard résume son audition, en tant que Secrétaire général de Fdm-adfe, au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères le 31 janvier 2018. Claudine a été reçue en tant que parlementaire. Il présente ses excuses aux conseillers consulaires pour avoir omis de leur envoyer la synthèse de la rencontre. Cela va être fait.

- Le Président de l'UFE a une vision globalement négative de la réforme de 2013. Gérard a expliqué qu'il ne partageait pas cette vision, que la loi de 2013 a permis de rapprocher les Français de l'étranger des élus. Il y a eu au départ un peu flottement et de confusion quant au rôle des uns et des autres. Clarification entretemps. La représentation des Français de l'étranger beaucoup plus démocratique grâce aux élus au suffrage universel depuis 1980. Gérard a souligné la disponibilité et le travail des CC, qui sont bénévoles, et ont parfois des circonscriptions très vastes. Il rappelle que la formation promise à l'origine par le MAE n'a jamais été mise en place. Fdm-adfe fait son possible pour soutenir les CC.

- Concernant l'AFE, pas beaucoup de divergences de fond. Souhaite maintien de la proximité, non seulement il faut écouter les élus, mais il faut leur permettre d'avoir compétence de zone, avec les moyens qui vont avec. Le ministre s'est étonné de ce que les Français de l'étranger votent si peu. Les explications de Barry Delongchamps : les Français sont intégrés dans leur pays d'accueil, et ne s'intéressent plus aux élections en France. Ou alors : ils sont partis de France parce qu'ils en avaient marre.

- Gérard a fait remarquer que la faible participation aux élections est aussi un problème en métropole. Qui plus est, l'administration n'a pas mis en place les outils nécessaires pour faciliter le vote des Français de l'étranger par voie électronique. Le vote par correspondance est complexe, les délais d'envoi sont très courts, et les systèmes postaux peu fiables dans certains pays. Le rôle des associations des Français de l'étranger est d'encourager les gens à voter.

- Mehdi Ben Lahcen a été auditionné au MEAE en tant que président de groupe à l'AFE. A la réunion préparatoire au sein de l'AFE : tout le monde était d'accord pour maintenir l'AFE. En revanche il y a un désaccord sur les CC. La droite veut diminuer le nombre de CC, et qu'ils siègent tous à l'AFE. A fait observer que la proximité en prendrait un coup. Mehdi a souligné la nécessité d'une évolution du statut des élus afin qu'ils puissent faire leur travail. Par ailleurs, tous les CC ne veulent pas nécessairement être élus à l'AFE.

- Pascale Seux confirme et précise les propos de Mehdi. Sur le fond, la réunion préparatoire dans le cadre de l'AFE a permis de faire taire la droite dans sa proposition de suppression d'un échelon (celui des CC), donc ils ne l'ont pas ressorti devant J.B. Lemoyne. Mais cela va revenir.

- Claudine Lepage rappelle que les parlementaires ont été eux aussi auditionnés. Ils ont essayé de savoir s'il y a déjà un projet de réforme en route. Les Sénateurs ont tous souligné le travail de proximité des CC et suggéré un changement de nom (pour dissiper la confusion entre fonctionnaires

et élus). Leur donner davantage de moyens d'exercer leur mandat efficacement. Si l'AFE est maintenue, il faut que les élus AFE aient une compétence régionale.

- Gérard indique qu'il a aussi insisté sur la nécessité d'une forme de compétence régionale pour les élus AFE ce qui ne signifie pas une hiérarchie entre les conseillers. Les élus AFE ne sont pas des directeurs généraux pour les autres CC.

- Claudine : Les élus AFE doivent être la voix des conseillers qui ne viennent pas à Paris. Le mode d'élection des conseillers AFE doit être revu (actuellement, on peut être CC dans une circonscription consulaire et être élu AFE pour une autre circo).

- Morgane : l'idée selon laquelle il y aurait des rapports de hiérarchie entre les différents échelons d'élus est un mythe. Il faut bien faire la différence entre le travail des conseillers et le travail des parlementaires. Il est cohérent de revendiquer une compétence régionale pour les élus AFE.

- Richard Yung : ce débat intervient dans le cadre d'une réforme institutionnelle de grande envergure, et qui est encore loin d'être clarifiée, y compris en termes de calendrier. On peut se demander si cette réforme institutionnelle doit englober aussi la représentation politique des Français de l'étranger, alors que la dernière réforme en date est toute récente. A des doutes sur la faisabilité de toute cette réforme, car elle est lourde et difficile politiquement. Se demande si la question des FE viendra vraiment sur le tapis dans ce contexte. La grande amélioration de 2013 = proximité avec création des CC. Donc, il faut défendre leur existence, voire renforcer leurs moyens d'action. Richard se pose ensuite la question de la pertinence du maintien de l'AFE.

- Pascale Seux - Il y a des problèmes relationnels avec certains conseillers : ce sont les seuls élus qui fonctionnent sans assemblée => cela complique leur tâche. Compétences régionales des élus AFE : seraient les porte-paroles à Paris des CC de leur zone. A son avis, pas de confusion possible entre Parlementaires et élus AFE. D'une part, les élus AFE ont infiniment moins de moyens que les parlementaires. Leur travail se caractérise en ce qu'ils partent d'une réelle vision de terrain.

Yamine : Fdm-adfe devrait communiquer sur ce sujet.

Gérard fait remarquer qu'il est difficile de communiquer tant qu'on est dans le flou total.

Florence Baillon : paradoxal que le gouvernement parle d'une réforme alors qu'on est au milieu du premier mandat des CC. On peut soupçonner des arrières pensées politiques.

Mehdi : oui M. Lemoyne a dit qu'il part d'une feuille blanche. On ne lui a pas dit de faire des économies dans ce domaine, mais aussi il ne doit pas dépenser plus. Si tout se fait à budget constant, tout en accroissant les moyens des CC, cela conduira nécessairement à diminuer globalement le nombre de CC.

Richard Yung : Il faudra voir peut-être comment redéployer les CC.

Morgane Marot : déjà, dans certaines grosses circonscriptions, le nombre de CC est inférieur à ce qu'il devrait être eu égard de la population.

Gérard Martin : les difficultés des FE, dans certains pays où ils sont peu nombreux, sont parfois plus grandes que dans d'autres où ils sont plus nombreux. La seule définition du nombre de CC en fonction seulement de la population n'est pas appropriée.

♦ AEFE

Michèle Bloch. N'a pas vraiment d'infos sur la réforme évoquée par le président de la république. En ligne de mire. La rentrée prochaine.

De sources syndicales le MEN évolue positivement sur les renouvellements de détachement qu'il défend et obtient des rectorats. Malgré tout sont impactés les personnels qui ne sont pas restés suffisamment longtemps dans leur académie d'origine.

Il n'y a aucun premier détachement.

Le second degré n'est pas impacté car géré par la 29ème base (« académie » spécifique).

Une soixantaine de postes sont supprimés en juin l'ajustement de la carte scolaire risque d'entraîner la suppression de 60 postes supplémentaires. 150 postes sont gelés.

MLF – le sentiment unanime des syndicats est qu'on s'achemine vers une stabilisation, avec 5000 détachés. La participation de l'État pour l'AEFE fixée à 400 millions d'euros.

Fin des renouvellements de détachement par tacite reconduction. On s'acheminerait vers contrats de 3 ans renouvelables 2 fois ...

Charles Romero : remontées plutôt positives concernant les demandes de renouvellement, mais difficultés concernant certains départements. En revanche, lors du départ d'un résident (retraite, ou départ ...), son poste est systématiquement concerné. Suppression massive de postes de résidents dans le Maghreb. On parle du développement de partenariats public/privé, mais en fait, le privé = porte-monnaie des parents. Dans maintes régions pas d'entreprises susceptibles d'entrer dans le partenariat. Augmentation des écologies.

Pascale Seux : Situation contrastée suivant les régions. Nécessité d'affiner analyse.

Michèle Bloch a assisté à une réunion sur le développement stratégique de la MLF. Celle ci travaille en tenant compte de la concurrence, d'une part, des écoles d'anglo-saxonnes, fonctionnant sur le schéma d'écoles privées franchisées, préparent à l'IB, d'autre part, systèmes nationaux, qui progressent sur la voie du bilinguisme, s'inspirent de notre système et sont moins chers.

La MLF a mis en place un cursus de formation des recrutés locaux en coopération avec l'université de Clermont Ferrand (diplôme universitaire DU en 2 ans), appelés à remplacer les titulaires EN détachés, qui vont progressivement disparaître. Cette formation ne concernera pas les enseignements déjà en place dans des établissements MLF (formation continue), mais uniquement formation initiale des futurs enseignants. ... Suggère que le calendrier des mouvements soit inversé : affectations à l'étranger avant celles en France.

Pascale Seux : difficile vu les problèmes de déficit dans certaines académies.

Laure Pallez (par skype) demande si la réforme du bac est prise en compte dans établissements AEFE, Claudine et Michèle répondent par l'affirmative.

Pascale Seux : détachements directs signifie que les pensions civiles sont prises en charge par l'État. Financement des pensions civiles pour les personnels des établissements en EGD et conventionnés : le différentiel croît d'année en année entre la subvention annuelle (bloquée) de l'Etat et le montant réel des pensions civiles versées. Les établissements homologués, et partenaires auprès desquels les personnels sont détachés "directs" ne paient pas la part patronale pour les pensions civiles : c'est l'État qui paie.

Chantal Pichard nous informe que L'observatoire des élèves à besoins particuliers (OBEP) tiendra sa prochaine réunion le 29 mars 2018 (à la suite du conseil d'administration de l'AEFE).

Anne Boulo : Le responsable des bourses à l'AEFE est venu en mission en Asie pour identifier pourquoi l'enveloppe des bourses et les demandes de bourses augmentent au Cambodge et au

Vietnam. L'enveloppe des bourses va être gelée à 110 millions sur les 3 prochaines années. Baisse du plafond immobilier dans certains pays. Il faut expliquer que dans certains pays, il n'y a pas de systèmes de retraite, et que le seul moyen de pouvoir vivre à la retraite est d'avoir des revenus et donc un patrimoine immobilier.

Laure Pallez - Fiscalité - Beaucoup d'articles en ligne qui ne sont plus à jour du fait de la réforme. Gérard lui suggère de la mettre à jour.

Gaelle Barré : La commission emploi de l'AFE a commissionné une étude pour recenser les initiatives emploi au niveau local. Liste établie qui sera envoyée au CC. Projet de plate-forme d'échange entre ces structures.

- Anne Boulo présente les résultats de l'enquête sur « **vivre son handicap à l'étranger** ».

Sur les 270 témoignages reçus, quelques points ressortent :

- la difficulté d'avoir des informations pour préparer un départ à l'étranger ;
- la méconnaissance des aides existantes ;
- 50% des enfants sont scolarisés dans le réseau AEFÉ ; l'Agence reconnaît 290 enfants comme handicapés ;
- 40% des enfants scolarisés dans les systèmes scolaires locaux : l'accueil y est plus facile ;
- dans certains pays, il est plus facile d'avoir des aides (en Espagne par exemple).

→ 14 propositions seront présentées à l'AFE le jeudi 15 mars.

* * *

Dates à noter :

- **Conseil d'administration : prochaine réunion le jeudi 23 août 2018**
- **Assemblée générale : vendredi 24 août 2018**